



NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES BLOQUEES

A de nombreuses reprises, nous avons interpellé par lettre le Ministère de la Santé et l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) sur la situation très préoccupante des Sages-femmes en rapport avec des choix politiques et financiers dénués de cohérence et de vision à court, moyen et long terme en Santé Publique.

Force est de constater que l'UNCAM reste sourde à nos propositions exprimées dans notre Etat des Lieux et notre Cahier des Charges déposés en février 2009, qui n'ont à ce jour reçu aucune réponse!

Nous tenons à remercier vivement nos collègues, et la population toujours très chaleureuse à notre égard, dans le soutien qu'ils nous ont apporté lors des grèves des suivis à domicile (30 Sept/1^{er} Oct. 2009 et 1^{er}/2 Déc. 2009)

Malgré cela, en date du 14 décembre 2009, après 8 réunions stériles, lors de la dernière Commission Paritaire Nationale (CPN), les propositions de l'UNCAM furent INDECENTES.

Elle proposait :

- 5 centimes d'euro sur le SF soit moins 2% d'augmentation sur notre lettre-clé bloquée depuis 8ans, officialisant ainsi une baisse généralisée d'environ 10% des tarifs sages-femmes par rapport à l'indice de l'INSEE !!!!!
- Un rattrapage progressif (sans aucun engagement de calendrier) du C à la valeur du CG à 19 euros
- 10% d'augmentation sur l'activité des sorties précoces de la maternité, omettant la surveillance des grossesses à risque à domicile pendant génératrices d'économies importantes de prix de journées hospitalières et morcelant ainsi notre activité !

L'UNCAM « concède » ainsi un budget restrictif à la Périnatalité qui en sera gravement et durablement affectée, pourtant aucune instance n'ignore que les sages-femmes en sont le pilier principal tant par leur nombre que par les actes qu'elles exécutent.

Nous attendions une avancée significative sur les revalorisations d'actes et la mise en place de la CCAM commune (en place de la NGAP) pour les actes à compétence partagée avec les médecins (acceptation de principe en Commission Nationale de la naissance Juin 2008). De même que la mise en place d'une CCAM générale pour les actes spécifiques sages-femmes à « tarif conservateur », (sous réserve, au préalable, d'une revalorisation correcte de la lettre-clé SF)

Actuellement l'écart des tarifs avec les médecins ne cesse de se creuser en notre défaveur signant l'absence totale de reconnaissance de notre compétence médicale et des responsabilités en découlant.

Seule l'activité des sorties précoces semblerait intéresser l'UNCAM d'où leurs propositions d'augmentation de celles-ci, les suivis post-natals préconisés par la Haute Autorité de Santé, étant purement et simplement ignorés.



Comprenant très bien, qu'il s'agit, par étranglement tarifaire, de la mort programmée de l'exercice libérale de notre profession, nous avons refusé avec véhémence ces propositions

Les deux syndicats professionnels siégeant à l'UNCAM (ONSSF et UNSSF) demandent une vision globale du suivi pré et postnatal en conformité avec les missions qui nous sont dévolues par la Loi.

Nous ne pouvons, en aucun cas, cautionner un démantèlement généralisé de la profession qui touchera aussi les sages-femmes salariées des établissements.

Une prochaine réunion devait avoir lieu le 14 janvier, ainsi qu'une autre le 10 février, toutes deux annulées et reportées au 17 février!!!!

Malheureusement, le 17 février fut aussi annulé et à ce jour nous n'avons toujours pas de date proposée.

C'EST DONC UN COMBAT QUI CONCERNE TOUTES LES SAGES-FEMMES, quelque soit leur mode d'exercice.

N'oublions pas qu'à l'hôpital, tous les actes en externe sont facturés à l'Assurance Maladie sur la base de la NGAP actuelle, ayant ainsi UN IMPACT DIRECT sur les postes en milieu hospitalier. En effet, tant que nos actes seront « sous payés » il n'y aura pas de création d'emploi sages-femmes pour les consultations de grossesse, de suivi gynécologique, d'échographie etc. POUR CAUSE DE NON RENTABILITE en faveur de l'établissement.

Mais ne nous y trompons pas, c'est aussi la santé des femmes et de leurs enfants qu'on cherche à brader !

Christelle Gerber-Montaigu
Présidente nationale